

Code du produit : POT XXX
FDS N°: C106

Nb. pages : 5
Date : 01/05/2002

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

Nom du produit : POT N. XXX
Couleur vitrifiable Scherning plombreuse

Code ETQ : E100

Fournisseur :

CERADEL SOCOR
19 à 25 rue Frédéric Bastiat
BP 1598
87022 LIMOGES CEDEX 9
Tel : (00.33) 05.55.35.02.35
Fax : (00.33) 05.55.35.02.30
E-mail : ventes@ceradel.fr

Renseignements en cas d'urgence :

Centre anti-poison de votre département.
N° d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59
Site web : www.ceradel.fr

2. Composition / informations sur les composants**Caractérisation chimique****Description :**

Composition	CAS N°	% composant	Classification
Composés du Plomb	-	25 – 100	T ; R61 Xn ; R 20/22 – R33 N ; R 50/53 ; R62

3. Identification des dangers**Principaux dangers :**

Le produit contient du plomb, qui peut s'accumuler dans l'organisme. Le plomb peut provoquer des lésions au système nerveux, une altération de la fertilité et des effets néfastes pour l'enfant pendant la grossesse.
Les composés de plomb sont toxiques pour l'environnement.

4. Premiers secours

Indications générales :

Après inhalation : Eloigner le sujet de la zone d'exposition et faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes persistent.

Après contact avec la peau : Laver la peau abondamment avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Après contact avec les yeux : Rincer les yeux immédiatement et abondamment avec de l'eau, en soulevant les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si nécessaire.

Après ingestion : Ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau ou du lait, et consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Ce produit n'est pas inflammable.

En cas d'incendie, retirer les récipients de la zone du feu, si possible.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Ne pas rejeter dans les drains, les canalisations, dans l'eau de ruissellement et la terre. Recueillir le maximum du produit dispersé par balayage ou par aspiration. Evacuer les déchets selon le paragraphe 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Assurer une bonne ventilation du local par extraction d'air .

Sinon utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Utiliser des gants et des lunettes de protection. (Voir la section 8).

Respecter les conditions d'hygiène sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant de manger, boire, etc...

Changer régulièrement les vêtements de travail souillés.

Stockage :

Stocker dans des récipients fermés, dans un local fermé à clef.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limites de moyenne d'exposition :

Plomb (composés inorganiques, poussières et fumées en Pb) : 0,15 mg/m3 (TWA)

Equipement de protection personnelle recommandé :

Appareil de protection respiratoire : demi masque en caoutchouc / filtre P2

Protection des mains : gants en PVC

Protection des yeux : lunettes

9. Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme : solide

Odeur : -

Modification d'état.

Point de fusion : -

Point d'ébullition : -

Point éclair : -

Auto inflammation : -

Danger d'explosion : -

Densité : 4 – 5 g/cm³

Solubilité dans / miscibilité avec l'eau : insoluble

Valeur du PH : -

- : non déterminé ou non concerné

10. Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / conditions à éviter : Eviter le contact avec les acides.

Produits de décomposition dangereux : Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'un fort échauffement ou d'incendie (fumées contenant du plomb et du monoxyde de carbone).

11. Informations toxicologiques

En cas d'inhalation : l'inhalation des poussières peut provoquer les effets mentionnés dans le cas d'une ingestion (voir ci-dessous).

L'inhalation des poussières peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau : peut entraîner une irritation de la peau.

Contact avec les yeux : provoque une irritation des yeux.

Ingestion : l'ingestion répétée de plomb (due, par exemple, à une mauvaise hygiène) entraîne une accumulation dans l'organisme dans lequel il s'imprègne lentement. Peut provoquer des gastro-entérites, des troubles du système nerveux, des troubles sanguins, du foie et des reins.

Risque possible d'altération de la fertilité et risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

12. Informations écologiques

Effets écotoxiques :

Il n'y a pas de données pour le produit lui-même.

Les composés de plomb sont classés très toxiques pour les organismes aquatiques et peuvent entraîner à long terme des effets irréversibles pour l'environnement aquatique.

Ne pas rejeter dans les drains, les égouts et les canalisations d'eau.

13. Informations relatives à l'élimination

Recommandations : Produit insoluble. Evacuer conformément aux prescriptions locales en vigueur.

Code déchet : 06 04 05 (European Waste Catalogue)

14. Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas considéré comme marchandise dangereuse pour le transport.

15. Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :

T

T – Toxique

#

N – Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage : composés de plomb

Phrases R :

R 61 : Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R 62 : Risque possible d'altération de la fertilité.

R 20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.

R 33 : Danger d'effets cumulatifs

R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

S 53 : Eviter l'exposition – se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

S 45 : En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S 60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S 61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la fiche de données de sécurité.

Identification particulière de certaines préparations :

Danger – Contient du plomb

16. Autres informations

PHRASES R CONTENUES DANS LA FICHE

R 61 : Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R 62 : Risque possible d'altération de la fertilité.

R 20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.

R 33 : Danger d'effets cumulatifs

R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.